

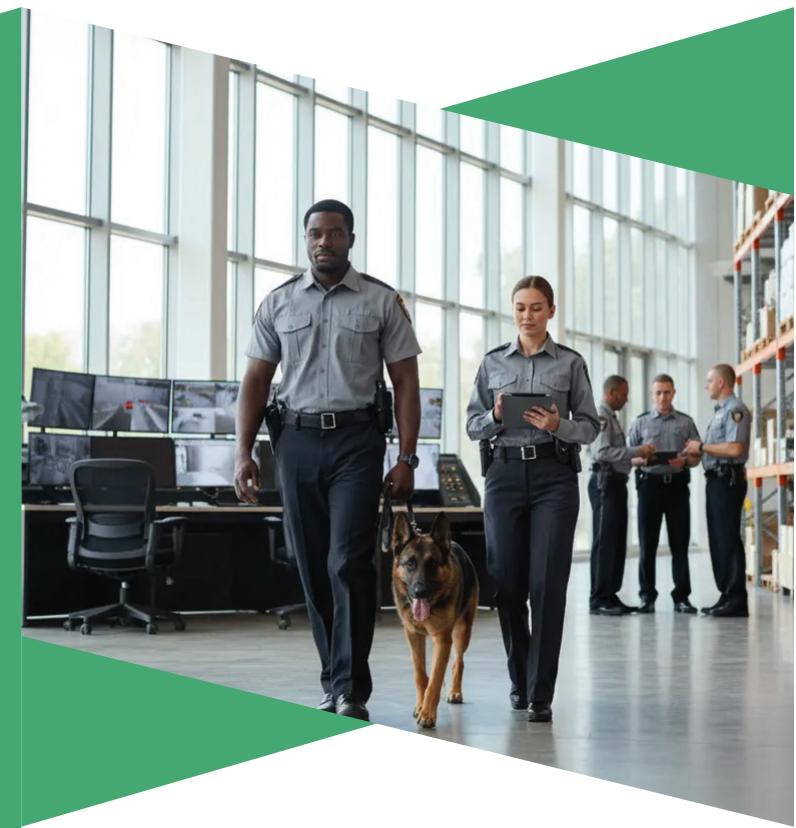


Poursuites d'études

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an pour préparer un CAP connexe ou en certificat de spécialisation (CS) ou en 2 ans en bac professionnel ou en BP (brevet professionnel).



CAP Agent de sécurité



Lycée de Petite-Terre

Rue du lycée B.P 196 Pamandzi,
Mayotte



02 69 60 55 65



lpo.petite-terre@ac-mayotte.fr



www.lpo-petite-terre.ac-mayotte.fr



Exemple(s) de formation(s) :

- CAP agent vérificateur d'appareils extincteurs
- Cadet de la République de la police nationale
- Bac pro métiers de la sécurité
- BP agent technique de prévention et de sécurité

Diplôme national ou diplôme d'état

Durée de formation : 2 ans

CAP (Certificat d'Aptitude Professionnel)



Objectif de la formation

Ce CAP forme des professionnels chargés de surveiller et protéger les marchandises, les locaux et les personnes.

Les enseignements couvrent plusieurs domaines : la prévention et la dissuasion des actes de malveillance et de négligence (intrusion, vol, dégradation, etc.), les premiers secours aux blessés ou aux personnes prises de malaise, la sécurité technique et incendie, ainsi que la sécurité liée à l'environnement extérieur. Les élèves acquièrent les compétences nécessaires pour travailler dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

La formation aborde également l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, ainsi que la maîtrise de matériels sophistiqués : télésurveillance, vidéosurveillance, systèmes de détection et enregistrement de données.



Programme de la formation

La formation comporte des enseignements généraux obligatoires : français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences (sciences physiques ou sciences appliquées selon la spécialité de CAP), éducation physique et sportive, prévention santé-environnement, et langue vivante selon la spécialité de CAP. Elle propose également des enseignements facultatifs : langue vivante, arts appliqués et cultures artistiques.

Les enseignements technologiques et professionnels constituent un peu plus de la moitié de l'emploi du temps et couvrent les domaines suivants :

- Prise en compte du poste de travail et de ses missions : dispositifs de surveillance, systèmes de sécurité, utilisation des matériels de vidéosurveillance et de géolocalisation, moyens d'accès (clés, codes, badges...)
- Mise en œuvre des missions propres au poste de travail : filtrage des entrées et sorties, gestion des moyens d'accès, observation et repérage des comportements suspects ou des situations à risques, gestion des alarmes...
- Communication professionnelle
- Protection et secours à personnes : mise en place d'un périmètre de sécurité, intervention à la suite d'un incident, mise en œuvre de gestes et techniques de premiers secours...
- Sécurité incendie

La période de formation en milieu professionnel dure 12 à 14 semaines pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage.



Accès à la formation



Orientation possible après la classe de 3ème



Débouchés professionnels

Le titulaire de ce CAP exerce dans des espaces ouverts au public ou non — qu'ils soient industriels, commerciaux, hospitaliers, privatifs, culturels ou sportifs. Il accomplit ses missions au sein d'une structure dotée d'un service de sécurité interne ou pour le compte d'une entreprise prestataire de services de sécurité.

Avec l'expérience, le diplômé peut évoluer vers d'autres métiers : transport de fonds, télésurveillance, protection physique des personnes, surveillance aéroportuaire, équipes cynophiles...